



Procès-verbal de l'assemblée constitutive

Objet : Élection des premiers dirigeants de l'association LigerLink ;
adoption des statuts de l'association LigerLink ;
création de l'association LigerLink

Le 21 juin 2026, à Angers, les personnes fondatrices se sont réunies en assemblée constitutive.

Après délibération, ont été adoptées les décisions suivantes :

Article 1 : L'association "LigerLink" est créée.

Article 2 : Les statuts annexés au présent procès-verbal sont adoptés.

Article 3 : Le présent bureau est élu à la majorité absolue des membres présents :

M. CHARMET Milan - Président de l'association

Mme. DEBAST Katarina - Vice-présidente de l'association

Mme. DELOOF Swann - Référente de l'association

M. BILLOIS Mattis - Référent adjoint de l'association

Mme. FOUGEROUSE Jeanne - Trésorière

M. CHAPPELLIER Thomas - Secrétaire

Le bureau entrera en fonction le 1er juillet 2026 pour un mandat prenant fin au 1er juillet 2028.

Article 4 : L'installation du bureau fera l'objet d'un acte signé du vice-président et contresigné du président.

Article 5 : Les prochaines élections du bureau sont fixées au 15 juin 2028.

Fait à Angers, le 21 juin 2026.

Signature de M. le Président de séance :

M. le secrétaire de séance :

Nouveau Président du bureau :

Nouveau Vice-président du bureau :